

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 12 (1988)

Artikel: La vieille église du Noirmont : histoire et actualité
Autor: Stocker, Pascale
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIEILLE ÉGLISE DU NOIRMONT : HISTOIRE ET ACTUALITÉ

L'histoire récente de celle que l'on appelle désormais la vieille église du Noirmont est riche en péripéties et rebondissements, tout particulièrement depuis ces quinze dernières années. Mais avant d'aborder ces événements qui nous mèneront à la situation actuelle, remontons encore plus le temps.

Dès le XVI^e siècle, Le Noirmont, voyant sa population augmenter de jour en jour, reçut l'autorisation d'ériger une chapelle. Pour cette partie historique,

nous nous référerons à l'ouvrage de l'abbé Prince, *Le Noirmont à travers les âges* (1949). Ainsi, écrit l'abbé, «les Noirmontains qui, pour lors, étaient bûcherons et chasseurs et vouaient, de ce fait, un culte pas ordinaire à saint Hubert, dédièrent à ce dernier le maître-autel. Saint Hubert, patron de la communauté civique du Noirmont et de la chapelle consacrée le 25 juillet 1513 par le prince-évêque de Bâle, Christophe d'Utenheim, partagea les honneurs de la dédicace du

maître-autel avec saint Jacques et saint Christophe. Un autel latéral fut dédié à saint Jean l'apôtre et à sainte Radegonde, reine de France. Ce qui reste de cette chapelle constitue le chœur de l'église actuelle». Mais nous reparlerons plus loin de ce fameux chœur.

A cette époque — et en fait du XIV^e siècle jusqu'au début du XVI^e — les Noirmontains, comme beaucoup d'habitants du plateau montagnard, sont obligés, pour assister à la messe, de se rendre à Montfaucon. En effet, c'est dans ce village qu'existe alors la seule paroisse reconnue par les hautes instances de l'Évêché de Bâle et possédant son curé, le desservant attitré. Ce ne devait pas être une mince affaire que de parcourir par tous les temps, dans cette contrée sauvage, les quelque dix kilomètres qui séparent les deux villages !

On en appelle au Pape !

Continuer à braver, au péril de leur vie, la montagne et les frimas de l'hiver, pour s'en aller à la messe, apparaît alors aux Noirmontains comme une équipée toujours plus dangereuse pour les femmes, les enfants et les aînés. Un vent de revendications va souffler dans l'esprit de ces têtes pieuses : il leur faut, tout comme à Saignelégier — communauté à l'essor grandissant — un curé pouvant desservir leur petite chapelle. Ils déposent donc requête en ce sens auprès du curé de Mont-



L'ÉGLISE ST-HUBERT, APRÈS SA RECONSTRUCTION EN 1670

Cette église fut démolie, à l'exception du chœur et de la tour, en mai et juin de 1884. Ce cliché a été fait d'après un dessin au crayon de l'abbé Joseph Godot, curé du Noirmont lors de la démolition de 1884.

Croquis de l'église avec texte imprimé (1679).

faucon et du prince-évêque de Bâle, Christophe d'Utenheim, qui, tour à tour, leur opposent un refus catégorique.

Seuls contre tous, mais pugnaces, les Noirmontains ne capituleront pas et décleront d'envoyer leur propre délégation jusqu'à Rome, pour obtenir gain de cause auprès du pape Léon X en personne !

« En route pour la Ville éternelle ! Sans indiquer de référence, feu le curé Citherlet, du Noirmont, affirme que leur voyage dura deux mois », conte l'abbé Prince. Et ce dernier d'imaginer, dans une prose épique, l'incroyable épopée des pèlerins-mandataires qui s'en furent franchir les Alpes, « avec pour tout bagage linguistique et communicatif, un misérable français, plus un âpre dialecte ignoré des cardinaux et des prélats de la curie romaine ». (...) « Roma est leur mot de passe et... tous les chemins mènent à Rome ! », s'amuse encore l'abbé-conteur. Et ils parvinrent à leur but. C'est bien connu, la foi déplace les montagnes ! Tant d'énergie et de ferveur ne pouvaient que séduire le Saint-Père qui répondit favorablement à la requête des Noirmontains, par la Bulle du 7 octobre 1518. On peut y lire notamment ceci :

« On a demandé au Siège apostolique de permettre l'érection de fonts baptismaux dans la chapelle de Saint-Hubert au Noirmont, comme c'est l'usage, d'y conserver le vénérable sacrement de l'Eucharistie avec la révérence et l'honneur qui lui sont dus, d'y faire célébrer la mes-

se et les autres offices divins par un chapelain ou par un prêtre désigné par vous, qui administrerait les sacrements de l'Eglise et procéderait à votre sépulture.

» C'est pourquoi, voulant obvier aux dangers auxquels les corps et les âmes des habitants de cette localité sont exposés et pourvoir à leur salut, vous avez adressé une humble supplique au Siège apostolique, pour apporter un remède à ces maux.

» Nous donc, considérant que nous devons accueillir favorablement les prières qui ont pour but le salut des âmes, Nous recevons avec bienveillance vos supplications, et, par l'autorité du Seigneur Pape, qui nous en a spécialement chargé de vive voix, Nous vous accordons la faculté d'ériger dans la chapelle de Saint-Hubert des fonts de baptême, d'y garder le Saint Sacrement dans un lieu convenable, un cimetière bénit, de faire célébrer dans cette chapelle la messe et les saints offices, tous les dimanches et fêtes, même à Pâques et autres jours, toutes les fois qu'il sera opportun, par un chapelain ou un autre prêtre capable, séculier ou régulier, d'y recevoir l'Eucharistie et autres sacrements de l'Eglise, réservés toutefois les droits de l'Eglise paroissiale et sans préjudice d'autrui, de sorte que vous ne soyez pas tenus de vous rendre à l'église paroissiale pour la messe et les sacrements, même le jour de Pâques, et que ni l'Ordinaire, ni le curé ne puissent vous y contraindre. »

Les Noirmontains gagnent la bataille

La bataille était gagnée. Des fonts baptismaux furent donc érigés dans la petite chapelle. « Autour de la chapelle Saint-Hubert pourvue d'un vicaire à demeure, s'élèverent rapidement de modestes chaumières, quelques fermes plus ou moins cossues, auxquelles faisaient signe, de près ou de loin, des métairies éparses, de petits hameaux perdus dans les clairières comme les grains d'un vieux chapelet brisé. La maison du Seigneur était pour lors au centre du village. » Ainsi, au fil du temps, le village du Noirmont prospère et finit par s'ériger en paroisse en 1596. L'église devenue trop petite, « il fallut construire plus grand. On conserva de la chapelle une très appréciable partie qui devint le chœur d'une nouvelle église en 1670. (...) La pierre qui en porte le mélésime est encore visible au-dessus de la porte d'entrée actuelle ».

En 1884, il s'avère que l'église, à nouveau trop exiguë, ne peut contenir les nombreux fidèles. « Elle fut démolie en mai et juin de 1884 à l'exception de la tour et du chœur. Les plans de la nouvelle église furent établis par l'architecte Maurice Vallat, de Porrentruy, d'après les données de M. Rahn, architecte et professeur d'archéologie à l'Université de Zurich. (...) L'édifice sera achevé en 1886 et consacré en 1889 par Léonard Haas, évêque de Bâle. »

Ce sera donc en 1886 qu'elle prendra l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, en 1988.

Le très beau mobilier de l'église (maître-autel, tabernacle, baldaquin de style renaissance) avait certainement subi l'influence de l'art franc-comtois. «La chaire», nous dit Albert Membrez dans son ouvrage intitulé *Eglises et chapelles du Jura bernois* (1938), «est d'une élégance rare quant à sa forme, ses entrelacs, ses noeuds de rubans, ses panneaux sculptés et la partie inférieure de sa caisse. Les gradins et le dossier, qui descend jusqu'au sol, s'enrichissent de décosations florales. Dans les rinceaux de l'abat-voix, les élégantes statues de l'Enfant Jésus et de saint Jean-Baptiste».

«Au chœur», relève-t-il encore plus loin, «moins élevé que le reste de l'église, un arc triomphal retombe sur deux socles, en faible saillie. Des baies en tiers-point, moulurées à l'extérieur d'un simple boudin, discrètement soulignées à l'intérieur de moulures et de décosations, éclairent le sanctuaire.»

Cette description est loin d'être exhaustive, mais elle nous donne une idée de l'ampleur des richesses architecturales et mobilières qui se sont intégrées, au fil des siècles, dans cet ancien sanctuaire. En 1969, lorsque les paroissiens noirmontains l'abandonnent pour se rassembler, un peu plus bas dans le village, dans la très moderne deuxième église, ils ne sont certainement pas conscients du pa-

trimoine qu'ils laissent derrière eux et de tous les tracas que cet abandon occasionnera.

L'inventaire des œuvres d'art religieux établi par l'Office du patrimoine histori-

que en 1986 mentionne que le retable des fonts baptismaux, dont une photographie figure dans l'ouvrage de Membrez, a probablement été détruit; il ne reste en effet dans l'église que des débris de son



Vue de l'ancienne église du Noirmont deux ans après son abandon, en 1969.

cadre. Quant aux autels latéraux que Membrez décrit comme «porteurs de colonnes torses soutenant un fronton en arc brisé et encadrant les tableaux du Sacré Cœur et du Saint Rosaire», ils ont été transférés à l'église du Couvent de Beinwill, dans le Canton de Soleure, en 1982. Si beaucoup d'objets et parties du mobilier (statues, croix, calvaires, chaire, calices, autel, candélabre, chandeliers, tableaux, encensoirs, fonts baptismaux, ostensorio, bas-reliefs, bannière, colonne, chemin de croix, ciboire, etc.) recensés par l'Office du patrimoine ont pu être conservés et sont gardés précieusement, d'autres, hélas, ont disparu mystérieusement.

Batailles de la sauvegarde de l'église

Placée devant l'obligation de conserver ce monument protégé par l'Office des monuments historiques, la paroisse du Noirmont mandate une commission qui se met au travail en 1981. Ainsi, l'on s'attelle à la grande question : que faire de la vieille église dont chacun sait aujourd'hui — tant l'encre a coulé à ce propos — que son chœur gothique est le seul témoin de ce style aux Franches-Montagnes ?

Le travail aboutira à un projet de musée d'art religieux. En octobre 1983, un permis de construire est délivré pour réhabiliter l'église et exécuter à l'intérieur une salle polyvalente, ainsi qu'une gale-



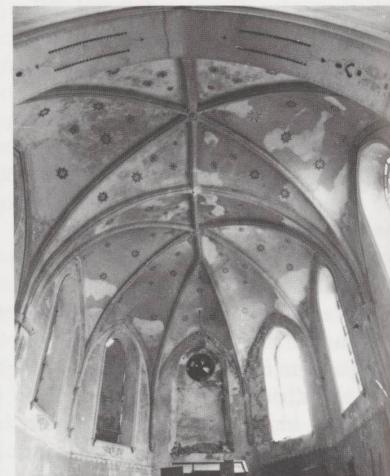
Vue du chœur et d'une partie de la nef (mai 1971).

rie d'expositions au rez-de-chaussée ; quant au chœur et au premier étage, ils seraient destinés à abriter les collections d'art religieux confiées à la Collectivité ecclésiastique. Ainsi, cette réhabilitation allait dans le sens de trois exigences d'ordre général : la conservation des vieux monuments, la politique des musées et l'animation culturelle. Selon le plan d'investissements, la Confédération, sollicitée pour 350 000 francs (une part très importante du subventionnement), devait cependant fixer un préambule d'entrée en matière qui allait faire s'écrouler le projet. Elle décrétait en effet ne délivrer sa manne confédérale «que pour la sauvegarde de l'ensemble de l'édifice dans sa forme actuelle» ; or, le projet prévoyait de redonner au bâtiment «son aspect ini-

tial», c'est-à-dire celui qu'il avait avant 1884.

Découragée, une assemblée de paroisse décida le 30 juin 1987 la démolition de l'ancienne église. Mais l'Office du patrimoine historique du canton veillait et, fort de son obligation légale, mettait son veto à la destruction, à cause du chœur gothique mis sous protection.

Le 27 juin 1988, l'assemblée de paroisse revient sur sa décision de démolir l'église et donne son accord à la création d'une fondation qui se chargerait de son destin. Le 3 novembre 1988, la fondation «Sur-la-Velle» est créée et le vieil édifice lui est cédé. Le projet de la nouvelle fon-



Etat actuel de la voûte du chœur. (Photo Armand Stocker)

UNE FAMILLE DE MAÇONS: LES GUERNIN DE TRAMELAN-DESSOUS

dation propose une restauration extérieure, dans les règles de l'art et, selon le vœu statutairement notifié, une transformation de l'intérieur de l'église en un vaste espace culturel, de haut niveau, d'une contenance de 300 à 350 personnes. Car l'objectif du projet est de mettre à disposition de la région, du canton et de l'interrégion, une salle pouvant accueillir

concerts, spectacles, expositions et séminaires.

Situation alarmante

Le programme architectural du projet décrit ainsi les locaux dans leur situation actuelle (dans un état alarmant de désaffection):



Les deux autels latéraux baroques de l'ancienne église du Noirmont transférés au couvent de Beinwil (SO) en 1982 et restaurés en 1984. (Photo A. Borel)

- **au sous-sol:** locaux techniques sous la sacristie; canal d'air pour chauffage, situé à l'extérieur sous l'esplanade sud; une citerne à mazout enterrée.

- **au rez-de-chaussée:** porche d'entrée sur façade ouest; entrée de l'église située sous la tour; nef principale; deux nefs latérales; le chœur; la sacristie, derrière le chœur à l'est.

- **au 1^{er} étage:** une tribune accessible au moyen de deux escaliers.

- **au 2^e étage:** une tribune réservée à l'orgue et au chœur de chant, accessible depuis la première tribune.

- **autres niveaux:** divers paliers situés dans la tour pour cloches et horloge; accès par la 2^e tribune.

- **combles:** combles sous la nef principale et le chœur.

Dans le programme de réalisation, la phase la plus urgente est incontestablement la phase de restauration extérieure — prévue pour le printemps 1989 — car, selon les architectes mandatés (MM. Jean Christen, du Noirmont, et Giuseppe Gerster, de Delémont), l'église ne saurait supporter plus d'un hiver rigoureux, des infiltrations d'eau ayant commis de gros dégâts dans la toiture. Il est également précisé que l'ensemble de l'édifice étant sous protection, aucune correction ou modification ne seront apportées à l'enveloppe extérieure, excepté l'éventuelle suppression de la sacristie.

Les phases de restauration des façades, des toitures et de la tour, ainsi que la

démolition de la sacristie seraient suivies de :

- la construction d'un groupe sanitaire entièrement souterrain sur l'esplanade sud.
- la reconstruction du porche d'entrée.
- la démolition et la reconstruction des sols de la nef principale, des bas côtés et du chœur, avec intégration des installations techniques ; la restauration des parois et des piliers intérieurs.
- la restauration et l'agrandissement de la tribune du 1^{er} étage et la prolongation sur les bas côtés.
- la modification et la rénovation de la 2^e tribune affectée à la technique (son et lumière).
- la construction d'un groupe de chauffage et local annexe, en partie enterrés à l'est du chœur (éventuel accord avec le propriétaire du bâtiment voisin).
- l'équipement en mobilier et matériel technique audiovisuel.

Précisons encore que les architectes conçoivent l'intérieur du bâtiment avec une vision d'ensemble très moderne et très claire.

Vers une renaissance ?

Mais, pourra-t-on tout voir, tout entendre, dans ces murs voués pendant des siècles au culte religieux ? Non, car une sorte de code moral chapeautera l'animation culturelle ; on relèvera d'ailleurs

dans l'article 5 des statuts de la fondation que, « chacune des manifestations autorisées à l'intérieur de l'ancienne église ne peut avoir lieu que dans le respect des intentions pastorales de l'Eglise, auxquelles priorité sera donnée en toutes circonstances. L'ancienne église ne pourra jamais être mise à disposition de groupements qui se disent catholiques et refusent l'autorité de l'évêque de Bâle reconnu par le Saint-Siège (par exemple Mgr Lefèvre) ».

Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, tout n'est encore qu'à l'état de projet, un projet ambitieux dont le coût atteint la coquette somme de 2900000 francs (800000 francs pour les travaux extérieurs, 1400000 francs pour les travaux intérieurs, le reste étant destiné à du matériel d'équipement et autres améliorations et frais secondaires). D'après le plan d'investissement, les espoirs de rentées financières sont tournés vers la Confédération, le canton, la commune et la paroisse du Noirmont, la Collectivité ecclésiastique cantonale, des campagnes de dons, des subventions LSP et Loterie romande, et la LIM (Loi d'investissements dans les régions de montagne).

Il est clair que la bataille financière est la plus dure. L'église sera-t-elle sauvée et les efforts de tous ceux qui se sont attelés à cette tâche de sauvegarde récompensés ? On ne peut que le souhaiter. Une enveloppe architecturale, reflet des siècles passés et abritant un bouillonnement

culturel du XX^e siècle, serait une belle concrétisation de la symbiose du temps et de l'ouvrage des hommes.

7 décembre 1988.

Pascale Stocker
Saignelégier

Documents et références

Le Noirmont à travers les âges, de l'abbé Prince (1949).

Eglises et chapelles du Jura bernois (1938), par Albert Membrez.

Inventaire des œuvres d'art religieux. Troisième livraison : Les Franches-Montagnes. Office du patrimoine historique, 1986.

Projet de la Fondation « Sur-la-Velle ». (Président de fondation : Maurice Paratte, du Noirmont. Président de la commission d'études : Michel Beuret, du Noirmont.)

Presse régionale : *Le Pays, L'Impartial*.